



**MONTMORENCY**



## **L'ONF vous informe : La Forêt de Montmorency atteinte de la maladie de l'encre**

**La forêt domaniale de Montmorency est atteinte de la maladie de l'encre. Des coupes sanitaires nécessaires sont menées.**

### **Communiqué de l'Office national des forêts**

La forêt domaniale de Montmorency est atteinte de la maladie de l'encre.

Les châtaigniers, qui la composent à 70%, sont atteints de la maladie de l'encre. Cette maladie est due à un pathogène (champignon) qui détruit le système racinaire des châtaigniers.

Ce constat a été réalisé en collaboration avec le département "santé des forêts" du ministère de l'Agriculture. Des mesures d'analyse sont prises en laboratoire.

Toute la forêt de Montmorency est concernée. La maladie évolue très rapidement par zones, pouvant aller jusqu'à plusieurs hectares. Il n'y a pas de traitement possible : les arbres dépérissent et doivent être coupés rapidement.

Pour résoudre ce problème, l'ONF procède à des coupes sanitaires sur des surfaces importantes pouvant conduire à des coupes rases.

Chaque année, dès l'hiver 2018, l'ONF réalisera une campagne de plantations d'essences mieux adaptées au sol et tolérantes au pathogène, là où les arbres sont malades ou morts.

### **À propos de la maladie de l'encre (phytophthora)**

Les châtaigniers touchés par le phytophthora se caractérisent par des feuilles jaunâtres et petites, un dessèchement des rameaux, des fructifications de petite taille puis un dépérissement général.

Cette maladie se développe en Île-de-France et dans l'Ouest de la France, en raison notamment des hivers doux, des printemps pluvieux et des étés secs.

## **Contact**

### **Office national des forêts**

Agence Territoriale Ile-de-France Ouest

27, rue Edouard Charton

78000 Versailles

**Tél** : 01 34 83 63 40

**Fax** : 01 39 02 15 24

**Mail** : [ag.versailles@onf.fr](mailto:ag.versailles@onf.fr)

## **Liens utiles**

[Plus d'informations sur le site de l'ONF](#)